

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Natixis Europe Smaller Companies Fund (R/A(EUR) ISIN: LU0064070138), un compartiment de Natixis International Funds (Lux) I SICAV

Société de gestion et Promoteur : Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis  
Gestionnaire d'investissement : Loomis, Sayles & Company, L.P., société du groupe Natixis

#### Objectifs et politique d'investissement

##### Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du fonds Natixis Europe Smaller Companies Fund (ci-après le « Fonds ») est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme.

##### Politique d'investissement

Le Fonds investit principalement dans les actions de petites entreprises européennes, c'est-à-dire des sociétés dont la capitalisation boursière est comprise entre 300 millions d'euros et 8 milliards d'euros et qui sont domiciliées ou qui exercent la majeure partie de leur activité en Europe.

À titre accessoire, le Fonds peut investir dans des obligations convertibles.

Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans des valeurs mobilières autres que celles susmentionnées, ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des dépôts à terme.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et base sa sélection de titres sur l'analyse des fondamentaux, recherchant principalement des sociétés dont les bénéfices semblent croître plus rapidement et plus durablement que la moyenne.

Pour les investisseurs français, le Fonds est éligible au plan d'épargne en actions appelé « PEA » (il investit en permanence au moins 80 % de ses actifs dans des valeurs mobilières ou des droits éligibles au PEA).

À titre accessoire, le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement. Il peut également conclure des opérations de prêt et d'emprunt de titres, ainsi que des contrats de mise en pension.

La Devise de référence du Fonds est l'euro.

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence spécifique. Toutefois, à titre indicatif, la performance du Fonds peut se comparer à celle de l'indice Morgan Stanley Capital International Europe Small Cap (« MSCI Europe Small Cap »).

Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg. Les revenus issus du Fonds sont distribués s'il s'agit d'Actions de distribution et réinvestis s'il s'agit d'Actions de capitalisation, comme indiqué de manière plus détaillée dans le présent document. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à cinq ans.

#### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés d'actions. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

**Risque lié aux petites capitalisations** – Les fonds qui investissent dans des sociétés de petites capitalisations boursières peuvent être particulièrement sensibles aux fluctuations de cours prononcées et à certaines fluctuations du marché, et peuvent avoir plus de difficultés à vendre leurs titres rapidement et facilement.

**Risque lié aux actions axées sur la croissance/valeur** – La valeur des placements en actions est généralement soumise à des fluctuations de plus grandes amplitudes que celle des placements en obligations, mais présente également un potentiel d'appréciation supérieur. La valeur des placements en actions peut parfois fluctuer de manière importante en réponse aux activités et aux résultats de

certaines sociétés, ou en lien avec le marché ou la conjoncture économique. En outre, les fonds peuvent détenir des actions axées sur la croissance ou sur la valeur ; les cours des actions axées sur la croissance sont généralement plus sensibles à certaines fluctuations du marché, car ils sont souvent soumis à des facteurs tels que les prévisions de bénéfices futurs, pouvant évoluer en fonction des conditions du marché, tandis que les actions axées sur la valeur peuvent être sous-évaluées par le marché pendant de longues périodes.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

## Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais par Classe d'actions – Classe d'actions R

#### Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée 4,00 %

Frais de sortie Aucuns \*

Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés.

#### Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants 2,20 % par an

Ratio des frais totaux (TER)

#### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Aucune

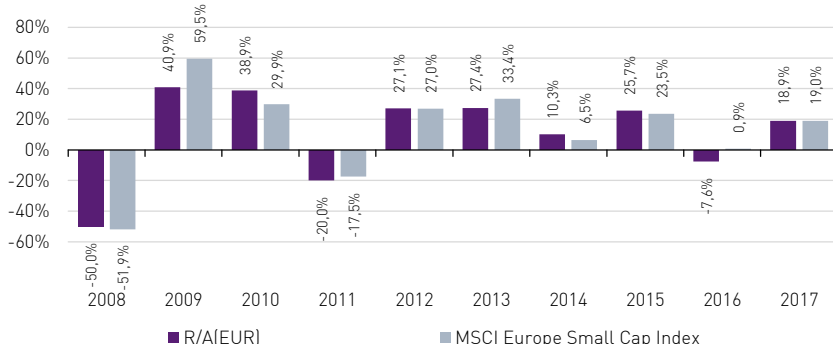
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

\*Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2017. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » et le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse [im.natixis.com/france](http://im.natixis.com/france).

## Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Classe d'actions R/A(EUR), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie, ainsi que celle de l'indice MSCI Europe Small Cap.

Date de création du Fonds : 23 février 1996.

## Informations pratiques

### Dépositaire et Agent administratif du Fonds

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.  
80, route d'Esch  
L-1470 Luxembourg

Heure limite : J à 13 h 30 (heure du Luxembourg)

### Société de gestion :

Natixis Investment Managers S.A.  
2, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administratif. Le prix par action du Fonds peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion qui décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://im.natixis.com/intl-regulatory-documents>. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société de gestion.

## Informations complémentaires

Classe d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devises	Investissement initial minimum**	Participation minimum**	Politique de dividendes	TER
R/A(EUR)	LU0064070138	Investisseurs particuliers	Euro	1 000 €	1 Action	Capitalisation	2,20 % par an
R/A(SGD)	LU0648006558	Investisseurs particuliers	Dollar de Singapour (SGD)	1 000 €	1 Action	Capitalisation	2,20 % par an
R/A(SEK)	LU0114645053	Investisseurs particuliers	Couronne suédoise (SEK)	1 000 €	1 Action	Capitalisation	2,20 % par an
R/A(USD)	LU1272194355	Investisseurs particuliers	Dollar américain (USD)	1 000 €	1 Action	Capitalisation	2,20 % par an
R/D(EUR)	LU0064070211	Investisseurs particuliers	Euro	1 000 €	1 Action	Distribution	2,20 % par an
H-R/A(USD)	LU1120692592	Investisseurs particuliers	Dollar américain (USD)	1 000 €	1 Action	Capitalisation	2,20 % par an
H-R/A(SGD)	LU1429563221	Investisseurs particuliers	Dollar de Singapour (SGD)	1 000 €	1 Action	Capitalisation	2,20 % par an

\*\*ou un montant équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée, lorsque l'Investissement initial minimum/le Montant minimum de détention est exprimé en devises.

La responsabilité de Natixis Investment Managers S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Natixis Investment Managers S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 février 2018.